



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

# Championnats Suisse 2015

Invitation des athlètes, arbitres, coaches

**Halle Frenkenbündten**

Bündtenstrasse 5, 4410 Liestal

**Samedi, 21 novembre 2015**

Catégories Kata Equipes U14 Minimes  
Catégories Kata et Kumite U12 et U14 Minimes  
Catégories Kata et Kumite U16 Cadets  
Catégories Kata et Kumite U21

**Dimanche, 22 novembre 2015**

Catégories Kata Equipes U18 Juniores et 18+ Elite  
Catégories Kata et Kumite U18 Juniors  
Catégories Kata et Kumite 18+ Elite

**Organisateur Budo Sport Center Liestal**

Homepage Championnats Suisse <http://budosportcenter.ch/sm15>



En collaboration avec **Budo-Sport AG Berne**, sponsor officiel de la SKF  
et de l'équipe nationale SKF



Swiss Karate Federation Partners



**qualitop**

**Budo-Sport AG Bern**  
Offizieller Ausrüster der SKF  
Fournisseur officiel du PSK

**CONCORDIA**



Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

Les désignations de fonction et de titre de ce document qui sont utilisées valent pour les deux sexes.

## Autorisation de participation

Seuls les karatékas et les Dojos/Clubs qui ne sont pas suspendus par leur section ou par la SKF et qui sont en possession d'un passeport SKF valable avec les inscriptions requises sont autorisés à participer aux manifestations de la Fédération Suisse de Karaté (SKF):

- Nom, prénom, domicile, date de naissance
- Photo-passeport originale et cachet de la SKF
- Nom du club
- Timbre annuel de licence SKF valable, payé à la section/SKF
- Signature du président central SKF
- Grade: inscrit correctement et signé
- Pour les mineurs (moins de 18 ans): Autorisation écrite du représentant légal.  
Une signature unique suffit et est valable jusqu'à nouvel ordre du représentant légal

## Les inscriptions au crayon seront en aucun cas validées !

Le comité central se réserve le droit de transmettre des passeports pour contrôle à la commission technique de la section.

Les athlètes participent en principe pour le dojo qui est indiqué dans le passeport. Chaque Club et Ecole est tenu, pour chacun de ses membres qui pratique le karaté, de prendre chaque année un timbre de licence valable. Les dirigeants sont responsables de faire en sorte de coller successivement les timbres de licence dans le passeport officiel de karaté de la Fédération Suisse de Karaté. Les athlètes dont le passeport présente des lacunes de timbres ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF.

Les étrangers avec un domicile fixe à l'étranger (50 km max. de la frontière suisse) sont autorisés à participer aux tournois SKF dans la mesure où ils sont en possession d'un passeport SKF comportant 3 timbres de licences successifs, qu'ils ne sont pas inscrits à une deuxième nation et ne participent pas pour cette nation aux tournois. Pour l'inscription aux Championnats Suisses et aux tournois Swiss Karate League, une attestation écrite de domicile de la commune ou de la ville doit être fournie. Le Dojo doit certifier par écrit que l'athlète s'entraîne régulièrement au karaté dans un Dojo de la SKF. Lorsqu'il est constaté que cette réglementation n'est pas/n'a pas été respectée, l'athlète sera disqualifié et le Dojo sera sanctionné.

## Qualifications Championnats Suisses Individuel

Des athlètes, qui ont atteint 6 points aux tournois de la Swiss Karate League sont qualifiés pour les Championnats Suisses dans la catégorie individuel (date de naissance). Il est possible de changer la catégorie de poids en Kunité. Aux Championnats Suisses, un tirage au sort normal aura lieu même si moins de 5 participants sont inscrits dans une catégorie. Des athlètes U21 (Kata et Kunité), qui en raison de leur âge ne sont plus autorisés à participer dans la catégorie U21 aux Championnats Suisses, peuvent dans ce cas participer aux Championnats Suisses dans la catégorie Elite. **Pour la participation aux Championnats Suisses, tous les athlètes qualifiés se doivent s'inscrire sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org).**

## Championnats Suisses Kata Equipe

Participation sans qualification précédente. La catégorie est exécutée à partir de deux équipes. À partir de moins de 4 équipes dans une catégorie aux Championnats Suisse, pas de titre national est décerné. La catégorie est maintenue sous "Coupe de Suisse".





Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

## Double participation

Aucune participation double n'est autorisée dans une catégorie individuelle sans qualification.  
Aucune participation double n'est autorisée dans la catégorie Kata Equipe.

## Inscription athlètes, arbitres, coaches sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org)

(Fin d'inscription mercredi 4 novembre 2015)

Une inscription doit comprendre ce qui suit :

- Passeport SKF autorisé
- Déclaration de soumission antidopage à partir de 14 ans (date de naissance, valable jusqu'à nouvel ordre)
- Inscription des arbitres international, national A, B et C Online sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org)
- Inscription des athlètes **QUALIFIÉS** pour le tournoi Online sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org)
- Inscription des coaches (avec carte de coach valable 1 – 4) pour le tournoi Online sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org)
- Copie de la quittance des frais d'inscription payés

Le responsable du Dojo inscrit et signe les résultats des tournois lui-même dans les passeports.

---

## Arbitres

L'enregistrement des arbitres SKF international, national A, B, et C doit être effectué via [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org) (délai d'inscription mercredi 4 novembre 2015). Des questions doivent être soumises directement au responsable dans la commission nationale d'arbitrage (CNA) de la section correspondante, qui sont:

Section SKU	Jean Luna, <a href="mailto:jeanluna@bluewin.ch">jeanluna@bluewin.ch</a>
Section SKR	Beni Isenegger, <a href="mailto:beni.isenegger@im-puls.ch">beni.isenegger@im-puls.ch</a>
Section SWKO	Leo Chin, <a href="mailto:leo.chin@karate.ch">leo.chin@karate.ch</a>
Section SKC-R	Patrick Baeriswyl, <a href="mailto:patrick.baeriswyl@cbaonsite.ch">patrick.baeriswyl@cbaonsite.ch</a>
Section SKA	Momcilo Milovanovic, <a href="mailto:fudokan@karatebasel.ch">fudokan@karatebasel.ch</a>
Section SSK	Michael Flach, <a href="mailto:m.flach@hispeed.ch">m.flach@hispeed.ch</a>

## Co-voiturage

Le voyage aller et retour sera organisé ensemble autant que possible et doit être annoncé à l'avance à [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org)

## Hôtels officiels pour les arbitres

**Hôtel Bad Bubendorf \*\*\*, Kantonsstrasse 3, 4416 Bubendorf**

Tél. 061 935 55 55, [www.badbubendorf.ch](http://www.badbubendorf.ch)

Environ 5 minutes en voiture de la salle, avec arrêt de bus à l'hôtel.

Réservation sous le mot «**Karate SM 2015**».

Des frais de nuitée, selon l'approbation de CNA pour les arbitres concernés, sont pris en charge par l'organisateur uniquement dans l'hôtel officiel.





Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
[skf@karate.ch](mailto:skf@karate.ch) • [www.karate.ch](http://www.karate.ch)



Member of European and  
World Karate Federation

## Délai d'inscription

**Mercredi, 4 novembre 2015**

Le club responsable doit inscrire les arbitres, les athlètes et les coaches sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org) !  
**Les inscriptions et documents tardifs NE POURRONT PAS être pris en compte !**

## Tirage au sort

**Mardi, 10 novembre 2015**

Lieu: Swiss Karate Federation, Secrétariat central, Lucerne.

**Les athlètes seront pris en compte dans le tirage au sort, seulement si TOUT est en ordre le jour de tirage au sort (autorisation, la preuve des frais d'inscriptions payés, la preuve des frais de l'amende payés). Sinon, les athlètes ne pourront pas participer.**

## Frais de participation

Les frais de participation sont à verser à temps (jusqu'au 04.11.2015 au plus tard) lors de l'inscription.

- Frs 25.— Minimes Individuel / Cadets Individuel
- Frs 30.— Juniors Individuel / U21 Individuel
- Frs 35.— Elites Individuel
- Frs 50.— Kata Equipe

### Information pour le versement:

Versement pour UBS AG, CH-8098 Zurich  
En faveur de: Swiss Karate Federation, CH860023223210990502L

## Pesée

**La pesée est obligatoire pour TOUS les athlètes Kumite, également les enfants !** La tolérance de poids et les temps correspondants sont valables.

## Horaire

Les horaires définitifs seront publiés sur le site [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org).

## Anti-Dopage

Selon la directive de Swiss Olympic, chaque athlète des catégories Cadets, Juniors et Elites signe une déclaration de soumission. Aux mineurs (moins de 18 ans), le représentant légal doit signer également. Des formulaires peuvent être obtenus au secrétariat central SKF.

L'athlète signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, l'athlète accepte la sanction qui lui sera infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic ([www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch)). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.

Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. L'athlète se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du «Code de l'arbitrage en matière de sport».





Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
[skf@karate.ch](mailto:skf@karate.ch) • [www.karate.ch](http://www.karate.ch)



Member of European and  
World Karate Federation

### **L'alcool et les cannabinoïdes (par ex. le marijuana, le haschisch) sont considérés comme dopage!**

Vous trouverez les directives et les listes des méthodes et des substances défendues, ainsi que des médicaments autorisés sur le site internet [www.antidoping.ch/fr/](http://www.antidoping.ch/fr/).

**Banque de données sur les médicaments** [www.antidoping.ch/fr/](http://www.antidoping.ch/fr/)

**Application, App gratuite dans l'iTunes-Store** [www.antidoping.ch/fr/drugdb/app/](http://www.antidoping.ch/fr/drugdb/app/)

La possibilité de vérifier si un médicament autorisé en Suisse contient des substances interdites ou

## **Règlement**

Selon règlement WKF/SKF.

## **Assurance**

Les participants ont la responsabilité de se munir d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur, ainsi que la SKF, ne peuvent être tenus en aucun cas pour responsables. Par leur inscription, les participants et le responsable de Dojo attestent qu'ils sont en bonne santé, physiquement et psychologiquement, aptes au sport, et qu'ils peuvent participer sans problème au tournoi.

## **Coach**

Seuls les accompagnants avec une carte de coach officiel SKF (cartes no 1 – 4) valable ont le droit de prendre place à l'endroit qui leur est réservé. D'autres accompagnants ne sont pas autorisés dans la salle.

Tenue: **Karate-Gi ou revêtement de sport** (T-Shirt possible, pas de cap, pas de sac à dos!)

Un coach est autorisé pour 5 karatékas, avec un maximum de 4 coaches (1 coach par tatami).

La carte de coach est uniquement valable avec la carte additionnelle avec nom, adresse et photo du coach. Une carte de coach de remplacement peut être délivrée le jour du tournoi, uniquement à titre exceptionnel et en échange d'une taxe de CHF 20.—.

## **Photographes**

Les photographes ont besoin d'une autorisation officielle de la SKF (pour le domaine des tatamis). Ils ne doivent pas gêner la compétition (organisateurs, arbitres, coaches, fonctionnaires, athlètes).

## **Equipement**

Karaté-Gi blanc (le sigle du club est autorisé sur le côté gauche de la poitrine). Les bandages doivent être acceptés par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Les lentilles de contact sont sous la responsabilité de chacun. Les lunettes, bijoux, objets métalliques, couvre-chefs, etc. sont interdits dans toutes les catégories!

### **Obligatoire pour Kumité :**

- Ceintures rouge et bleue
- Protège-poings rouges et bleus officiels
- Protège-pieds rouges et bleus officiels
- Protège-dents
- Plastron pour les filles/dames
- **Dès U14:** protection du corps officiel, protège-tibias rouges et bleus officiels

### **Aucune autorisation pour Kumité :**

- Masque de visage
- Minimales U12: protection du corps





Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

### Autorisé pour Kumité :

- Coquille pour les garçons/hommes (seulement «WKF approved»)
- Minimes U12 : protège-tibias autorisés (rouges et bleus officiels, blancs comme par le passé)

Seules les protections qui remplissent les exigences de la WKF seront acceptées par la Commission Nationale d'Arbitrage SKF (CNA): <http://www.karateprotections.com/>



### Responsables d'arbitrage

Commission Nationale d'Arbitrage SKF (CNA) :

T. Mini, J. Luna, P. Lüthold, P. Baeriswyl, B. Isenegger, D. Brunner, M. Milovanovic, L. Chin, M. Bisaro, M. Flach.

### Sanctions

Les karatékas, qui ont été exclus des sections de la SKF en raison d'un comportement fortement antisportif, ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF pendant la durée de leur interdiction. Les noms des sportifs interdits sont à transmettre au Comité Central SKF. En cas de récidive, il peut s'ensuivre l'exclusion de la SKF.

Les athlètes et les accompagnants, qui reçoivent lors d'une manifestation officielle SKF un Shikkaku – qui est confirmé dans les 7 jours par le président de la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA) –, sont automatiquement exclus pour une année de tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le Comité Central décidera – après discussion avec la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA) – pour une suspension de plusieurs années ou une exclusion de la SKF.

L'organisateur (président du comité d'organisation) peut exclure des athlètes, des coaches, des accompagnateurs et des spectateurs de la salle, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux instructions du comité d'organisation ou des services de sécurité. Avec une infraction lourde, la suspension peut – si elle est confirmée dans 7 jours par le président central et/ou son représentant – être exprimée pour une année pour tous les tournois dans la SKF. En cas de répétition le comité central décidera d'une suspension de plusieurs années ou d'une exclusion de la SKF.

En cas de menaces et/ou de violences à l'égard des arbitres ou des personnes officielles, la SKF se réserve le droit de prendre des mesures pénales.

Le comité central peut exclure des tournois SKF pour une période déterminée ou indéterminée des athlètes, des coaches et des personnes présentes dans la salle de sport pour tout incident verbal ou physique portant atteinte à l'esprit sportif et non sanctionné. Seules les descriptions écrites des faits (enregistrement filmé admis) avec déclarations de témoins seront prises en considération en tant que témoignages pour la procédure de sanction. Tous les documents doivent être parvenus au plus tard sept jours après l'événement sportif au président central par courrier recommandé. Avant chaque sanction, une audience légale est garantie par obligation. De même pour l'audition de témoins à décharge.

### Protestation

Des protestations écrites et fondées doivent être présentées au Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Pour cela, une caution de Fr. 200.— doit être déposée. Si la protestation est acceptée, le montant sera remboursé.





Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

## Système de points pénalité

Des techniques avec contact ou sans contrôle sont notées avec des points de pénalité (Hansoku –8 points, Chui –3 points). Par l'obtention de 11 points de pénalité (catégorie 1), le compétiteur se verra retiré des catégories Kumite. Les contrôles sont effectués au moyen du protocole d'accident et sont surveillés par le chef de Tatami. Les points de pénalité sont attribués de la manière suivante :

Les athlètes qui gagnent deux fois par Hansoku (lors de techniques avec contact ou sans contrôle causant une blessure) seront retirés des catégories Kumite.

## Remise des médailles

Lorsqu'un vainqueur ne peut pas prendre part à la remise des médailles, lui ou son coach doit demander une autorisation auprès de la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Celle-ci décidera si les motifs invoqués sont suffisants.

### **Une tenue correcte (Karaté-Gi ou vêtement de sport) est exigée lors de la remise des médailles !**

En cas de non-respect, le classement sera retiré et le Comité Central SKF prononcera une sanction à l'encontre de l'athlète fautif. En cas de récidive, l'athlète sera suspendu pour le prochain tournoi de la Swiss Karate League.

## Annexes

Les annexes seront publiées sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org). Voir également <http://budosportcenter.ch/sm15>

### **Sous réserve de modifications.**

Toutes les informations et horaires détaillés peuvent être consultés sur le site Internet [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org).



## Catégories U12 et U14 Minimes

La DATE DE NAISSANCE est prise en considération !

Des athlètes, qui ont atteint 6 points aux tournois de la Swiss Karate League, sont qualifiés pour les Championnats Suisse et se peuvent inscrire dans la catégorie correspondante à l'âge (date de naissance) ainsi que dans la catégorie de poids actuelle sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org).

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

### KATA INDIVIDUEL

Catégories	Désignation	Grade minimum	Age
U 12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	10
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	10
	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	11
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	11
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	12
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	12
	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	13

**Shobu système, système de repêchage Montréal.  
 Eliminatoires et finales avec les drapeaux.**

Libre choix de Kata (Tokui-Kata)

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Après l'appel des deux compétiteurs, ils présentent simultanément 2 par 2 ou individuellement le Tokui-Kata (cela dépend du nombre des compétiteurs et de l'horaire). 1/2 finale (les 4 derniers), décision pour 3e place et finale : les deux compétiteurs présentent leur Kata individuellement.

### KATA EQUIPE

Des athlètes de différents dojos peuvent former une équipe.

Catégories	Désignation	Grade minimum	Age
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	10-13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	10-13

**Shobu système, système de repêchage Montréal.  
 Eliminatoires et finales avec les drapeaux.**

**Finale et décision 3e place :** La catégorie est exécutée sans Bunkai

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.  
 Libre choix de Kata (Tokui-Kata) pour les éliminations et finale.



Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

Le même Kata ne peut pas être présenté 2x successivement (à l'exception de la décision pour 3e place et finale). Dans cette discipline, les minimes doivent donc pouvoir exécuter deux Kata différents.

Exemple:

1. Tour: Un Kata (Tokui-Kata)
2. Tour: Un autre Kata (Tokui-Kata)
3. Tour: Le Kata du 1er tour peut être répéter, mais pas le Kata du 2e tour.
4. Tour: Le Kata du 1er tour et du 2e tour peut être répéter, mais pas le Kata du 3e tour.

## KUMITE INDIVIDUEL

Catégories	Désignation	Grade minimum	Poids	Age
U 12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	12-13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	12-13

### Shobu système, système de repêchage Montréal.

La durée de combats U12 et U14 est 1 ½ minute effective.

Equipement voir page 5.

**Catégorie U12:** Partie de la tête (Jodan): Absolument aucune touche n'est autorisée (technique de poing et de pied). Partie du ventre ou du dos (Chudan): Une légère touche de la surface du Do-Gi est autorisée, mais pas de contact sur le corps.

**Catégorie U14:** Règlement WKF U16 (exception la durée de combat 1 ½ minute)

### Catégories de poids

Les catégories des poids seront déterminées selon les inscriptions. La répartition s'effectue de manière égale dans les catégories mentionnées. **Pour cette raison, il faut mentionner le poids exact lors de l'inscription sur [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org).**

### Tolérance de poids

+/- 3000 Grammes.

### Pesée au bord du tatami

Chaque enfant se doit peser avant le début de sa catégorie directement au bord du tatami. Si la tolérance

de poids de +/- 3000 Grammes n'a pas respectée, l'enfant ne peut pas participer en Kumite.





Zentrale Dienste  
 Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
 Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
 skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
 World Karate Federation

## Catégories U16 Cadets, U18 Juniors, U21, 18+ Elites

La DATE DE NAISSANCE est prise en considération !

Des athlètes, qui ont atteint 6 points aux tournois de la Swiss Karate League, sont qualifiés pour les Championnats Suisse et se peuvent inscrire dans la catégorie correspondante à l'âge (date de naissance) ainsi que dans la catégorie de poids actuelle à [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org).

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

### KATA INDIVIDUEL

Catégories	Désignation	Désignation	Grade minimum	Age
U 16	Cadets	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15
	Cadets	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15
U 18	Juniors	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	16-17
	Juniors	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	16-17
U21	U21	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	18-20
	U21	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	18-20
18+	Elites	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	Dès 18
	Elites	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	Dès 18

**Shobu système, système de repêchage Montréal.**

**Eliminatoires et finales avec les drapeaux.**

Libre choix de Kata (Tokui-Kata)

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Le nombre de Kata à présenter dépend du nombre de participations

Nombre de participants	Nombre de Kata
65-128	7
33-64	6
17-32	5
9-16	4
5-8	3
4	2

A partir de 1/4 de finale (les 8 derniers), les compétiteurs présentent leur Kata individuellement à tour de rôle. Dans les tours précédents, on présente le Kata simultanément 2 par 2.





Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

## KATA EQUIPES

Des athlètes de différents dojos peuvent former une équipe.

L'athlète le plus âgé détermine la catégorie. Aucune double participation autorisée.

Catégories	Désignation	Désignation	Grade minimim	Age
U 18	Juniors	Dames	Ceinture bleue, 5e Kyu	10-17
	Juniors	Hommes	Ceinture bleue, 5e Kyu	10-17
18+	Elites	Dames	Ceinture bleue, 5e Kyu	dès 16
18+	Elites	Hommes	Ceinture bleue, 5e Kyu	dès 16

**Shobu système, système de repêchage Montréal.**

**Eliminations et les finales avec les drapeaux.**

Libre choix de Kata (Tokui-Kata)

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour (analogue Kata individuel).

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

**Finale et décision 3e place**

Présentation Kata équipe avec Bunkai (présentation de Kata et Bunkai, maximum 6 minutes).

**Tenir compte du règlement !!**





Zentrale Dienste  
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern  
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84  
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

## Catégories U16 Cadets, U18 Juniors, U21, 18+ Elites

### KUMITE INDIVIDUEL

Grade minimum : ceinture bleue (5e kyu).

#### **Hommes Cadets U16 14-15**

-52, -57, -63, -70, +70

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids national : +/-500 grammes  
(international : +/-100 grammes)  
Durée de combat : 2 minutes effectives

#### **Dames Cadets U16 14-15**

-47, -54, +54

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids national : +/-500 grammes  
(international : +/-100 grammes)  
Durée de combat : 2 minutes effectives

#### **Hommes Juniors U18 16-17**

-55, -61, -68, -76, +76

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids national : +/-500 grammes  
(international : +/-100 grammes)  
Durée du combat : 2 minutes effectives

#### **Dames Juniors U18 16-17**

-48, -53, -59, +59

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids national : +/-500 grammes  
(international : +/-100 grammes)  
Durée du combat : 2 minutes effectives

#### **Hommes U21 18-20**

-68, -78, +78

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids : +/-100 grammes  
Durée de combat : 3 Minutes effectives

#### **Dames U21 18-20**

-53, -60, +60

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids : +/-100 grammes  
Durée de combat : 2 Minutes effectives

#### **Hommes Elites 18+ dès 18**

(U21 aucune participation sans qualification)  
-60, -67, -75, -84, +84

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids : +/-100 grammes  
Durée du combat : 3 minutes effectives

#### **Dames Elites 18+ dès 18**

(U21 aucune participation sans qualification)  
-50, -55, -61, -68, +68

Shobu système, système de repêchage Montréal  
Tolérance de poids : +/-100 grammes  
Durée du combat : 2 minutes effectives





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and  
World Karate Federation

## Horaire samedi, 21 novembre 2015 (provisoire)

Catégories U12, U14, U16, U21

Les repêchages auront lieu aussitôt la fin des éliminatoires de chaque catégorie

08.00	Entrée des participants
08.15	Briefing des arbitres et Coach-Meeting
09.00	Eliminations Kata Equipe
09.30	Eliminations Kata Individuel
11.15	Finale Kata
12.00	Eliminations Kumite U12
13.00	Finale Kumite U12
13.30	Remise des médailles / Pause
13.30-14.30	<b>PESÉE U16 (pesée pour dimanche également possible)</b>
14.30	Eliminations Kumite U14
16.00	Finale Kumite U14
16.30	Remise des médailles
16.45	Eliminations Kumite U16 et U21
18.45	Finale Kumite U16 et U21
19.30	Remise des médailles

---

## Horaire dimanche, 22 novembre 2015 (provisoire)

Catégories U18, 18+

Les repêchages auront lieu aussitôt la fin des éliminatoires de chaque catégorie

07.30	Entrée des participants
07.45	Briefing des arbitres et Coach-Meeting
07.45-08.45	<b>PESÉE</b>
08.30	Eliminations Kata Equipe
09.00	Eliminations Kata U18 et 18+ Elite
10.15	Finales Kata
10.45	Eliminations Kumite U18 et 18+ Elites (partie 1)
10.30-11.30	<b>PESÉE</b>
11.45	Finales Kumite (partie 1) et remise des médailles
12.30 – 13.30	Pause
13.30	Discours président central, honneurs arbitres et athlètes
14.00	Eliminations Kumite U18 et 18+ Elites (partie 2)
16.00	Finales Kumite (partie 2) et remise des médailles
17.00	Fin de la manifestation

L'horaire définitif sera publié sur le site internet [www.sportdata.org](http://www.sportdata.org)

